

tés par les directeurs des cercles agricoles.

En supposant qu'il y eut dans chaque paroisse un cercle agricole, les directeurs de ces cercles contribueraient à établir au moins huit à dix champs à expériences dans un seul comté, et qui tous profiteraient également aux membres de ces différents cercles agricoles. Ce serait, en outre, un moyen efficace d'attacher les cultivateurs à ces cercles agricoles.

Les rapports des directeurs de ces différents cercles agricoles en ce qui concerne les expériences faites pour ainsi dire dans toutes les parties de la province de Québec, au profit et pour l'avantage de ces cercles pourraient être publiés en un volume spécial, ou être ajoutés comme partie supplémentaire au rapport annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, qui a pris une si grande part à l'organisation et à l'établissement des cercles agricoles. Ces cercles ne pourront être établis d'une manière permanente et efficace, qu'en autant que ceux qui en ont la direction intéresseront davantage les cultivateurs à retirer de plus grands profits de leur culture, et en prenant part à toutes les industries agricoles établies ou à l'état de projet, suivant que les circonstances locales le permettront.

Pour que ces expériences soient profitables à la masse des cultivateurs, il pourrait y avoir entente entre les directeurs des cercles agricoles de tout un comté. Il serait avantageux que les différents champs à expériences fussent d'un sol, d'une nature et d'une exposition différentes, afin de tirer plus avantageusement parti des expériences à faire. Ces expériences faites dans toute la province et simultanément, à l'égard de telle ou telle plante, tel ou tel arbre fruitier, etc., pourraient servir de comparaison aux agronomes qui tireraient les conclusions les plus avantageuses au point de vue des intérêts généraux des cultivateurs.

L'expérience des plantes diverses, quant à leurs propriétés végétatives, ne peut être faite avec avantage dans une même année sur le même terrain, c'est pourquoi il conviendrait que chaque champ à expériences fut acheté ou loué par les directeurs des cercles agricoles, pour l'espace de cinq années, avec le privilège de l'acheter ou de le louer pour cinq autres années, si cela était jugé nécessaire par les directeurs des cercles agricoles.

Ces champs à expériences, quoiqu'étant la propriété des cercles agricoles, ne pourraient être contrôlés ou dirigés, au point de vue des expériences à

faire, que par un seul cultivateur parfaitement entendu en fait de culture, et auquel, moyennant salaire, on en aurait confié la direction. Ce cultivateur pourrait également se charger des expériences à faire pour l'élevage du bétail, ou toutes autres expériences que les directeurs des cercles agricoles croiraient avantageuses de suggérer, dans les intérêts de l'agriculture.

C'est ainsi que les plus grandes fermes expérimentales d'Angleterre et des États-Unis ont eu leur commencement. Ces fermes expérimentales établies le plus souvent par des particuliers, après un début de quelques années, recevaient l'encouragement des gouvernements et le patronage presque général des cultivateurs. Ces fermes expérimentales, ayant parfois une superficie de 500 arpents, servaient, en même temps que de champs à expériences, à toutes espèces d'exploitations et d'industries agricoles.

Considérons aussi que les expériences agricoles telles que proposées aux frais des cercles agricoles seraient moins coûteuses et plus certaines.

Si en Angleterre les fermiers se sont acquis une réputation enviable quant à l'élevage des bestiaux de toutes espèces, ils le doivent à de riches fermiers qui ont consacré leur temps et leur argent à des expériences de toutes sortes concernant cette branche d'industrie, pour le plus grand avantage des agriculteurs de ce pays.

Quoique dans notre province plusieurs agronomes aient fait preuve d'une aussi grande générosité et d'un égal dévouement à ce sujet, le cultivateur ne doit pas seulement compter sur l'action de ces amis de l'agriculture pour rechercher quels seraient les moyens les plus propres à tirer avantageusement parti de la culture de même que d'une exploitation agricole, quelqu'en soit le genre. Il lui faut aussi prêter main-forte au mouvement progressif qui s'opère dans notre province, au point de vue de l'agriculture, et rien ne pourrait mieux démontrer sa bonne volonté à cet égard, que de s'inscrire comme membre d'un cercle agricole.

Malgré toutes les expériences agricoles qui ont coûté tant de travaux et de recherches, il est possible que les cultivateurs puissent arriver à de nouveaux perfectionnements en agriculture, au point de vue des industries agricoles de toutes sortes. Pour atteindre ce but, il faut le concours presque général des cultivateurs associés en cercles agricoles qui ont pour mission spéciale d'améliorer sous tous rapports